



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Russie

Question écrite n° 56920

### Texte de la question

M Jean-Michel Ferrand attire à nouveau l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur l'espoir d'indemnisation qu'entretiennent de nombreux porteurs d'emprunts russes et de leurs successeurs à la suite de la signature du traité d'entente et de coopération de Rambouillet intervenue entre les présidents Mitterrand et Gorbatchev. La France et l'URSS s'étaient engagées à apurer aussi vite que possible les contentieux existant entre leurs deux pays, et son ministère précisait alors que cet engagement devait, à terme, se traduire par un règlement dont les modalités restaient à définir. Il lui demande quels efforts ont été faits par son ministère pour élaborer ce règlement, s'il entend tenir compte des demandes des associations représentatives de porteurs de titres russes de participer à celui-ci.

### Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu appeler mon attention sur la question du remboursement des porteurs de titres russes. Comme vous le savez, ce dossier, qui s'inscrit dans le cadre plus général du contentieux financier entre la France et la Russie, est suivi avec une attention toute particulière par le Gouvernement français. Nos deux pays, conformément à l'article 22 du traité entre la France et la Russie, signé le 7 février dernier à Paris, se sont engagés à s'entendre dans les meilleurs délais sur le règlement de ces contentieux. Lors d'entretiens avec mon homologue russe en février dernier, j'ai rappelé notre souhait de tenir prochainement des réunions de travail au niveau d'experts afin de procéder au réexamen de l'ensemble du dossier. J'en ai personnellement informé M Sapin, ministre de l'économie et des finances, dont les services sont également compétents sur ces questions, ainsi que M Kozyrev, ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie. Mon département ministériel ne manquera pas de tenir au courant les porteurs d'emprunts russes, par l'intermédiaire du groupement chargé de défendre leurs intérêts, de l'évolution des discussions. Pour ma part, j'ai déjà fait savoir que j'étais disposé d'ores et déjà, avant même la tenue de ces réunions, à recevoir M Champenois, président du Groupement national de défense des porteurs de titres russes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Ferrand Jean-Michel](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56920

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 avril 1992, page 1852